ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question écrite n° 86481

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur les propositions exprimées dans le rapport de l'Institut Montaigne concernant la politique du logement. L'accent est mis sur la nécessité d'assouplir et de stabiliser la réglementation sur le marché locatif. Le rapporteur souhaite d'une part que soit renforcés les pouvoirs des commissions départementales de conciliation en leur donnant la possibilité d'établir, dès les premiers impayés, un plan d'apurement de la dette et d'autre part que soit développée la conciliation judiciaire. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 86481
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité
Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 août 2015, page 5857
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)